

L'UNIVERS MENTAL DES RAPPORTS FRANCO-ALGÉRIENS (1)

Jean-Robert HENRY

Trente ans après l'indépendance de l'Algérie, il peut paraître « rétro », quand on tente de comprendre les rapports de ce pays avec la France, d'en revenir aux approches psychologiques, de réajuster les problématiques identitaires chères à Memmi – en les actualisant d'une once de psychanalyse –, ou encore de revisiter le fanonisme.

L'intérêt pour le jeu des identités collectives est-il un retour à la « psychologie des peuples », si marginalisée à une époque, et réfugiée longtemps dans la modeste revue d'une Université de province ? S'agit-il plus particulièrement du retour à une vision exotique de l'identité essentielle des peuples, un exotisme peut-être pas différent au fond de celui qui sous-tend la violence défloratrice du Paris-Dakar ? Ou satisfaisons-nous seulement au goût du jour pour le tout-culturel ?.

Je ne crois pas qu'il faille considérer avec trop de réticences la redécouverte de certaines approches, ou déplorer que « l'identité ait encore frappé ». Il convient certes de traiter avec prudence la grande sensibilité actuelle au terrain culturel, et la forte invitation qui pèse sur les chercheurs à prendre en compte de façon très large la dimension culturelle et psychologique des rapports entre les sociétés. Tout se passe aujourd'hui comme si la dialectique universalisme/particularisme, fortement laminée sur le terrain économique par le processus de mondialisation, et parvenant mal à s'exprimer dans le domaine politique face au très musclé « nouvel ordre mondial » s'était pour l'essentiel réfugiée dans le champ culturel. L'affirmation redondante des identités culturelles, l'énorme perturbation culturelle mondiale induite par l'effondrement du projet socialiste, et, ce qui en découle, l'arrivée en première ligne du monde arabo-musulman comme principal pôle de résistance culturelle et politique à la nouvelle et informelle entente internationale, s'imposent aujourd'hui sans nuance à notre vision de l'espace international.

Mais concernant l'analyse des rapports entre la France et l'Algérie, il y a aussi bien autre chose que l'impact de cette mode identitaire universelle. La faiblesse d'explication par les déterminismes économiques, auxquels nous avons tous peu ou prou souscrit un temps, a conduit nécessairement à explorer d'autres dimensions, d'autres clés des relations entre les deux sociétés.

(1) Ce texte est la version remaniée d'une partie du rapport introductif présenté en décembre 1989 au colloque de Loughborough (G.B) sur « La France et l'Algérie : des identités en interaction ». Les travaux de ce colloque publiés en anglais, sont actuellement sous presse (*France and Algeria identity and interaction*, sous la dir. de A. Hargreaves et M. Hefferman, Lewiston (EV), Edwin Mellen).

La cicatrisation de la décolonisation et celle de la violence ont engendré entre la France et l'Algérie un considérable refoulement des rapports humains et longtemps favorisé un discours objectiviste, économiste surtout, qui s'efforçait de tenir à distance la charge affective portée par ces rapports. Mais ce discours rassurant se révèle face au défi des événements et des crises un discours souvent inefficace. La révolte populaire d'octobre 1988 en Algérie a bien montré l'incapacité des discours économique et politologique français à produire des analyses sereines et pertinentes des faits, sur un terrain miné par d'autres logiques que celle de l'objectivisme. C'est au contraire à notre « Algérie intérieure » que renvoie B. Frappat dans un des rares écrits de cette crise qui nomment la subjectivité du rapport franco-algérien (2). Ici aussi, le désarroi des analyses a des sources lointaines : tout le discours politologique français a été suiviste par rapport aux données de l'indépendance ; il a poussé à l'extrême la logique d'affirmation exclusive des identités sur le mode étatique, en oubliant la réalité et la complexité du croisement de ces identités.

Finalement seul un discours avait continué à « parler vrai » durant cette période, à rester relativement anti-conformiste, c'est la fiction, littérature ou cinéma. On pense par exemple à « La dernière image » de Lakdar Hamina, film moyennement réussi d'un point de vue cinématographique, mais très suggestif de la nature passée et présente des rapports franco-algériens. La force de la production littéraire ou artistique, c'est justement cette capacité de suggestion par rapport à la sécheresse du discours objectiviste (y compris le scientisme souvent dérisoire du discours sur la littérature). Le récent livre de J. Berque *Mémoires des deux rives* reflète pleinement cette extraordinaire puissance d'évocation de l'écriture si étrangère au simple propos objectiviste. Elle donne à l'essai un supplément d'âme qui est aussi un effet de connaissance. On en trouve aussi la trace dans certains discours inspirés de E. Pisaní.

Cette nature des rapports franco-algériens, nous avons été plusieurs à tenter de la saisir par les mots après l'avoir expérimentée dans notre vie. Il ne s'agit donc pas de répéter ce qui a déjà été dit, mais d'essayer d'aller plus loin, sous forme de questions et de repérages tout au moins. Je voudrais proposer ici un inventaire des caractéristiques et des expressions de ce que l'on peut appeler l'univers mental des rapports franco-algériens, sans évoquer pour le moment le cas des « frontaliers » de ce rapport, c'est à dire les individus et les groupes qui habitent cet univers mental partagé, et gèrent la frontière des esprits et des corps.

L'existence de l'univers mental des rapports franco-algériens peut s'approcher au départ par deux constatations relativement banales.

Il y a d'abord le fameux rapport d'attraction-répulsion, de séduction-rejet, si souvent évoqué, et qui pousserait successivement à de grandes retrouvailles puis à des ruptures ou des refroidissements spectaculaires entre les Etats, mais aussi entre les sociétés à travers de virulentes campagnes de

(2) FRAPPAT (B.) - « L'Algérie intérieure », in *Le Monde* (supplément radio-télévision), octobre 1988.

presse. Ce phénomène est incontestablement plus fort avec l'Algérie qu'avec le Maroc ou la Tunisie. Il tourne en dérision les déterminismes économiques, comme le montre la réappropriation systématique des différends sur le prix du gaz par une logique de déchaînement médiatique où l'on se jette de part et d'autre les charniers et les enlèvements d'enfants, les viols et les attentats racistes. Enfin ce phénomène défie plus ou moins l'analyse, sinon qu'on peut constater qu'il fonctionne à la fois de façon synchronique et diachronique.

Deuxième observation sensible : c'est la place que tient de façon explicite ou implicite, par expression ou omission, la référence à l'autre société dans la définition des grandes représentations collectives en France et en Algérie. Ici aussi le phénomène est à la fois ancien et toujours actuel. La France de notre génération a été bien sûr obsédée par la guerre d'Algérie, mal digérée, mal refoulée. Mais auparavant déjà la référence algérienne avait été très présente dans l'identification de la France moderne, tout au moins depuis le début de la période coloniale. L'Algérie a été une des altérités familières et privilégiées par rapport auxquelles la France moderne s'est construite. Dans le passé, elle a nourri dans l'imaginaire français le rapport modernité/tradition, civilisation/désert. Aujourd'hui, l'Algérie, c'est le Sud, l'Orient, l'Islam, et l'Algérien c'est l'altérité au quotidien, une altérité à la fois radicale et intime – « l'étranger à nous-mêmes » de J. Kristéva –, dont par exemple la présence éclate tout au long des débats sur le code de la nationalité.

De son côté, l'Algérie s'est construite contre la France moderne (tout contre aussi, comme dirait Sacha Guitry !), et suivant son modèle, dans son projet national comme dans sa formation étatique.

Tout cela révèle bien l'existence d'un univers commun des rapports franco-algériens, un univers complexe dans ses effets et complexe à analyser. On tentera ici quelques réflexions sur sa nature, sa portée, son mode d'organisation.

I. Cet univers constitue un espace – ou un réseau – à la fois contradictoire et commun de références

C'est d'abord un espace traversé par des clivages, des polarisations, des frontières ; et particulièrement une frontière symbolique autour de laquelle s'ordonnent soi et l'autre, dans une relation de délimitation-identification réciproque.

Mais cet espace est aussi composé de « mixtes », si l'on admet de transposer et d'élargir ici l'expression avancée par R. Gallissot et affinée par R. Babadji à propos de l'émigration/immigration (3). Il y a des zones communes, des mémoires communes, des héritages partagés et conflictuels – comme l'histoire de l'Algérie et ses archives – qui sont autant d'enjeux identitaires. Ou plus exactement, le même patrimoine peut couvrir des mémoires collectives antagonistes et des éléments de mémoire vraiment commune : 1789, Abdel-

(3) Cf. notamment sur ce sujet : GALLISSOT (R.) – « Le mixte franco-algérien : paradoxe de l'immigration algérienne », in *Les Temps modernes*, mars-mai 1989. et BABADJI (R.) – « Le mixte dans tous ses états », *Panoramiques*, n° 3, *Les malaises franco-arabes de A à Z*, 4^e trimestre 91.

kader... En fait, on est toujours à la poursuite de l'introuvable et sereine « histoire de France et d'Algérie », que s'évertuaient à mixer les manuels scolaires des années 50. De même les mots et les noms, comme « Algérie », « algérien », sont tiraillés par ces enjeux et travaillés par une multitude de connotations. Il y a « notre » Algérie, déjà fortement polysémique, et la « leur », jacobine ou arabe (4), une Algérie « pour nous » et une Algérie « pour soi » (une Algérie dont Kateb Yacine dans une rencontre tenue à Montpellier en janvier 87 regrettait qu'on ne s'occupe pas davantage : « il y en a marre de votre Algérie ; ce n'est pas la nôtre »).

II. Les expressions d'un univers mental franco-algérien sont multiples. Elles peuvent se repérer dans un très vaste champ de discours

La littérature bien sûr, avec le roman colonial, le roman maghrébin d'expression française, la littérature française post-coloniale, la littérature beur, constitue et reste aujourd'hui, avec ses centaines de titres, l'expression la plus visible et la plus continue de ce rapport franco-algérien à l'autre société, l'autre espace, l'autre individu. Elle l'est par ses thèmes, mais aussi par ses auteurs, et par son public. On a pu dire par exemple de la littérature maghrébine de langue française qu'elle était « à double public naturel » (5), et une romancière comme Leïla Sebbar se vit, dit-elle, comme écrivant depuis le milieu de la Méditerranée. Quelle que soit l'imperfection des formules, elles traduisent bien l'existence de ce « mixte » franco-algérien en littérature, qui est plus dense que le rapport classique entre culture particulière et culture universelle, même si la plupart des écrivains ne veulent penser leur « double public » français et algérien que dans des termes universalistes. Ce faisant, ils inscrivent leur œuvre dans la même échappatoire que leurs prédécesseurs de l'« Ecole d'Alger », qui avaient cru pouvoir sublimer dans l'apaisante méditerranéité le conflit colonial franco-algérien.

Comme on l'évoquait plus haut à propos de la crise d'octobre 1988, le discours politique émis de part et d'autre reflète aussi son appartenance à un univers mental commun. En France, L'Algérien reste la figure par excellence de l'immigré dans le discours d'intégration sociale, quels que soient les partis. Il est aussi l'étranger de référence dans le débat sur la « nouvelle citoyenneté » et les nouveaux consensus sociaux. Un étranger à la fois radical et familier, externe et interne, tantôt plus rassurant, tantôt plus inquiétant que le voisin allemand, selon la perspective de réajustement de l'identité nationale. Quand nous affirmons notre européanité face au monde arabe, l'Algérien du discours français est résolument étranger. Mais dans le débat interne à l'Europe, et face à l'Allemagne, la composante algérienne, « arabe »,

(4) Sur la polysémie proprement algérienne de la référence à l'Algérie, cf. l'article de O. CARLIER, « La production sociale de l'image de soi. note sur la « crise berbériste » de 1949 », in *Nouveaux enjeux culturels au Maghreb, Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1984.

(5) Cf. notre introduction à *Le Maghreb dans l'imaginaire français* (Edisud, 1985), ainsi que SIBLOT (P.) – Quels publics, quelles stratégies discursives ? – in *Nouveaux enjeux culturels au Maghreb*, op. cit.

et plus globalement méditerranéenne de l'identité française tend à être posée comme un atout (6).

En Algérie, la crise de 1988, mais aussi les retombées de l'« affaire des foulards », ont souligné le jeu et le rôle du rapport à la France dans le débat politique. Des événements de ce type font apparaître combien les médias français font partie du champ politique algérien, et aussi quelle place tient dans celui-ci le thème du « parti français », tout à la fois injure suprême, et banalisation d'un clivage algérien interne.

Mais c'est à propos du **discours sur la culture** et sa reproduction que cette ambivalence du rapport à la France se déploie le plus pleinement. En Algérie, la « crise culturelle » (selon l'expression de J. Berque) est complètement nouée sur le rapport à la culture étrangère. Elle se traduit par une impuissance à assumer symboliquement la diversité concrète de la culture algérienne, et la reproduction de cette diversité. Le jacobinisme culturel algérien a bien sûr de qui tenir puisque c'est en empruntant au modèle français qu'il s'est forgé contre la politique coloniale. Mais la crise actuelle est aussi une réponse aux premières années de l'indépendance, qui n'avaient pas pris au sérieux la question de l'arabisation, et aux années Boumédiène qui avaient jonglé avec les contradictions culturelles, non sans une certaine duplicité. La gestion de cette crise culturelle et l'héritage des politiques précédentes exigerait une extrême habileté, et une réserve d'action politique dont les gouvernants algériens ne disposent guère. Le recours au jacobinisme culturel n'a donc pas seulement été retournement du modèle français ; il peut se lire aussi comme un signe de faiblesse, une fuite en avant face à une situation difficile à maîtriser, et l'habillage radical d'une politique culturelle qui s'est en réalité empêtrée dans ses contradictions..

En France, la référence algérienne pèse évidemment moins lourd sur l'identification culturelle. Mais elle est loin d'être négligeable. Le débat français sur l'interculturel s'est largement fixé sur le paradigme franco-algérien : l'image sensible, concrète de l'autre culture avec laquelle il faut cohabiter, c'est la culture arabe, dans sa version algérienne de culture affaiblie, archaïque, oralisée, tous traits qui caractérisent la connotation de relation inégalitaire si fortement portée par la notion d'interculturel.

Les identités culturelles ne font pas que se poser en s'opposant. Elles se nourrissent d'une **histoire**, qui est un des domaines les plus révélateurs et les moins explorés du mixte franco-algérien. On évoquait plus haut les manuels scolaires de l'époque coloniale qui proposaient une commune « Histoire de France et d'Algérie » (7). De Gaulle, à la fin de cette époque, avait rêvé de réconcilier les deux pays « dans l'Algérie nouvelle », c'est à dire une nouvelle façon de composer un destin commun. Toute cette histoire fusionnaire a été refoulée de part et d'autre après l'indépendance, mais elle continue à

(6) Cf. par exemple le rapport de J. BERQUE – *L'immigration à l'école de la République*, Paris, Documentation française, 1985.

(7) BONNEFON (A.) et MARCHAND (M.) – *Histoire de France et d'Algérie*, Cours moyen et Supérieur, Paris, Hachette, 1983 (M. Marchand fut l'un des six inspecteurs des Centres Sociaux, dont M. Feraoun, assassinés par l'OAS en mars 1962).

imprégner les mémoires, ne serait-ce que par réaction. Comment évaluer par exemple la nostalgie des occasions ratées et l'impact dans les imaginaires collectifs, de part et d'autre de la Méditerranée, de ce que Kipling ou d'autres observateurs extérieurs de la politique coloniale française appelaient la « conquête morale des indigènes » (8). La violence extrême de la guerre d'Algérie, la stratégie « race contre race » et les tortures ont tourné en dérision les belles formules, mais n'ont pas éteint les frustrations qu'elles avaient engendrées. Encore aujourd'hui, nul ne peut vraiment mesurer les traces de ces scories mal éteintes de l'histoire commune. Au lendemain de l'indépendance, De Gaulle avait joué de la magie de son verbe et de son image pour réconcilier les Algériens avec « la France éternelle » devenue tiersmondiste. La facilité, voire même la complaisance, avec laquelle nombre de militants avaient accepté l'exercice témoignait bien de la vitalité, malgré l'épreuve de la guerre, des anciens espoirs déçus.

Aujourd'hui, il y a une histoire de l'Algérie « en soi », pour les Algériens, et une histoire de l'Algérie « pour nous », français, une histoire qui fait partie de notre histoire. Ces deux histoires s'écrivent et se vivent de façon distincte, mais en tenant compte pour une part du regard de l'autre société. Elles se partagent des héros communs, mais à géométrie variable, comme le personnage d'Abd el Kader. Celui-ci, dans les livres d'histoire français incarne typiquement les thèmes de la réconciliation avec l'adversaire et de l'ennemi apprivoisé, alors que dans l'historiographie algérienne, il est bien sûr avant tout le symbole de la lutte contre l'occupant. Aujourd'hui, on rêve à nouveau ici, sous couvert d'interculturel, d'écrire une autre histoire commune : la place donnée à l'Islam dans les programmes de cinquième en France répond fondamentalement au besoin de reconnaître culturellement la présence des enfants d'immigrés. Mais c'est un traitement généraliste et aseptisé de la question, qui fixe de grands labels culturels, tout en niant la spécificité des identités culturelles : l'algérianité familière est noyée dans une islamité abstraite.

Une autre dimension du mixte franco-algérien tout à la fois très significative et mal reconnue, c'est le **discours juridique**. Le droit est une formulation dispositive, normative au sens fort du terme, des identités. C'est pourquoi il est fructueux d'observer les textes juridiques produits de part et d'autre de la Méditerranée depuis les indépendances, en tenant compte de la mémoire qu'ils conservent du rapport colonial, et de la façon dont ils se répondent dans le champ de cette mémoire partagée. La formulation juridique coloniale pèse en effet considérablement sur le présent dans la définition des identités. La catégorie juridique d'« européen » est apparue pour la première fois en droit français en 1831 dans un texte relatif à l'Algérie (9). Le décret Crémieux sur l'assimilation des juifs d'Algérie a servi et sert encore de référence au modèle français d'intégration-exclusion. Et le Code algérien

(8) KIEPLING (R.) – *Écrits sur la France*, Grasset, 1927. MONROE (E.) – *Les enjeux politiques en Méditerranée*, A. Colin, 1939 (pour la traduction française), consacre un chapitre à « La domination morale en Afrique du Nord française ».

(9) HENRY (J.R.) – « La norme et l'imaginaire : la construction de l'altérité juridique en droit colonial algérien », in *Le droit colonial*, *Process* n° 18, 1988.

de la nationalité s'inspire tellement de la législation coloniale, en la retournant, que R. Babadji a pu dire qu'il avait pour matrice négative le célèbre recueil juridique de l'époque, Estoublon et Lefébure (10).

Cette dialectique du même et de l'autre à partir d'un univers commun du discours s'estompe dès lors que l'on passe à une vision, juridique, politique ou économique, de l'**ordre international**. Ici, des représentations du monde très proches ont nourri les stratégies diplomatiques des deux pays, et les ont rapprochées : le « nouvel ordre économique international » a été un lieu de réconciliation apparente et de dépassement des divergences. Et pourtant, cette communauté de vues résultait essentiellement de l'expérience difficile de coopération avec l'autre pays. C'est le dépassement des contradictions qui rendait « exemplaire » la relation à l'autre pays, au point de la sublimer dans un « tiers-mondisme » juridique ou économique presque commun (11). On sous-estime sans doute trop l'effet négatif que l'échec de la stratégie algérienne de réforme du nouvel ordre international a pu avoir sur le consensus interne algérien, mais aussi sur la relation entre les deux pays.

On pourrait sans fin rechercher toutes les expressions qui témoignent de l'existence d'un univers commun des relations franco-algériennes. Citons-en encore deux, très différents, pour clore cette évocation.

L'imaginaire populaire, d'abord, dans ses formes les moins censurées, comme les « histoires arabes » en France, le vocabulaire argotique ici, le langage panaché là. Cet imaginaire est en prise directe sur le rapport à l'autre, il se moque des codes littéraires ou des bons usages, mais il offre une vitalité très peu analysée (12).

A l'opposé, **l'imaginaire scientifique**, le nôtre, très bavard sur le monde, mais peu lucide sur lui-même, offre un remarquable terrain d'investigation du mixte franco-algérien. Il faudrait analyser les caractères, les raisons, les ambiguïtés de ce qu'on a pu être tenté de nommer le « champ scientifique commun » franco-algérien. Un champ scientifique aux dimensions relativement démesurées, puisque les milliers de thèses soutenues en France sur l'Algérie traduisent plus l'obsession algérienne des chercheurs français qu'elles ne produisent un véritable effet de connaissance. Le moins troublant n'est pas la très forte participation des chercheurs algériens à ce jeu complexe de regards croisés. Tout se passe comme si chacune des sociétés ne pouvait se passer du regard de l'autre pour se penser elle-même.

Au delà de cette dimension obsessionnelle, il y a aussi la connivence scientifique, la tentative d'établissement d'un dialogue réel, d'une longueur d'onde commune dans le dépassement des conflits. On a aussi beaucoup parlé de la nostalgie d'une Andalousie perdue, qui à vrai dire, ne dépasse guère

(10) BABADJI (R.) - « Note sur le syncrétisme dans la formation du droit positif en Algérie », in *Problématiques du champ juridique en Égypte et au Maghreb* (dir. B. Botiveau), sous presse.

(11) Les contributions françaises et algériennes à l'ouvrage collectif. *La formation des normes en droit international du développement*, Paris, CNRS, 1984 sont révélatrices de cette connivence des approches de l'ordre international.

(12) Cf. dans ce présent ouvrage la contribution de Mohamed TOZY ; cf. aussi J.R. HENRY - « Pour une analyse de la littérature populaire française à résonance maghrébine in *Peuples méditerranéens*, n° 30, janvier-mars 85.

les frontières du milieu scientifique. Plus crûment, on pourrait dire que, grâce aux chercheurs, les sociétés concernées se connaissent bien, mais se comprennent mal, comme les vieux ménages !

III. Au travers de cette longue évocation des champs touchés par l'univers mental des rapports franco-algériens percent quelques constantes sur le mode d'organisation et de fonctionnement de celui-ci

On peut essayer très rapidement de les systématiser.

Les mots les plus courants qui reviennent dès que l'on veut saisir le rapport franco-algérien sont comme on a vu ceux de la psychanalyse sauvage : rapport d'attirance-répulsion, France mère-marâtre, névrose algérienne, « névroses en interaction », traumatismes... Si ces mots traduisent une intuition de l'acuité du phénomène, il faut se garder de la méthodologie qu'ils semblent induire : les rapports entre sociétés ne sont guère psychanalysables.

Pour essayer de comprendre comment se forment les images de soi et de l'autre – et parfois de soi plus l'autre – dans l'univers franco-algérien, nous avons mené autrefois, à propos du roman colonial, l'exploration systématique de la dialectique même/autre, en nous appuyant sur le carré logique d'Aristote, transformé en hexagone par R. Blanché (13). La capacité heuristique du modèle joue à condition de se cantonner à des productions pas trop complexes ni créatives. Ainsi peut-on assez bien le transposer à l'analyse du discours juridique ou à la recomposition des mythologies régionales et des mémoires collectives : l'affirmation des macro-identités européenne et arabe et la construction du mythe de conciliation méditerranéen relèvent bien d'un même univers sémantique gouverné également par la dialectique du même et de l'autre (14).

Mais le modèle offre l'inconvénient, parce qu'il est structural et circulaire, d'être trop fixé sur sa propre raison et pas assez dynamique. Le rapport algérien à la France n'est pas heureusement le ressort exclusif du destin de ce pays. Il a beaucoup changé en fonction de la propre histoire interne de l'Algérie indépendante et de l'évolution, régionale et internationale, du monde extérieur. Quand le ciment de la société algérienne reposait moins sur un mythe d'origine que sur un mythe d'avenir qu'on peut appeler la « volonté collective de développement », et sur une vision volontariste d'un ordre international à réformer, le rapport algérien à la France était celui d'une concurrence dans le même champ des valeurs de la modernité. D'une certaine façon, l'Algérie nouvelle, incarnation d'un jacobinisme développementaliste, était la réalisation de l'« autre France » des rêves coloniaux. Aujourd'hui, la référence au « parti de la France » prend en Algérie un tout autre sens pour ses détracteurs : il s'agit de dénoncer en Algérie même le cheval de Troie de la modernité et de l'Occident.

(13) GOURDON (H.) – LORCERY (F.) – HENRY (J.R.) – *Roman colonial et idéologie coloniale en Algérie*, n° spécial de la *Revue Algérienne des Sciences juridiques économiques et politiques*, 1974 – I.

(14) BASFAO (K.) – HENRY (J.R.) – « Le Maghreb et l'Europe : que faire de la Méditerranée ? » in *Vingtième Siècle*, octobre 1991.

De son côté, le rapport français à l'Algérie a aussi évolué depuis trente ans. Il s'est beaucoup fixé par exemple sur la question de l'équilibre et de la menace démographiques, la vitalité de la société algérienne et de son émigration aiguissant en France la conscience de vieillissement de la population et ramenant la question du rapport entre les sociétés à des pulsions et peurs très élémentaires.

Une autre limite du modèle d'analyse que nous avons utilisé est qu'il ne tient pas assez compte du caractère non commutatif, non symétrique du rapport franco-algérien. L'image commune de l'Algérie et de l'Algérien en France n'est pas celle de la France et du Français en Algérie. Dans le premier cas, la vision de l'autre et de sa société est fréquemment connotée d'une certaine péjoration, alors que l'image du Français en Algérie est plutôt valorisée, ce qui n'exclut pas l'agressivité qui s'ajoute de part et d'autre à cette intériorisation du sentiment d'infériorité-supériorité.

La symétrie du rapport est aussi faussée par le fait que le face à face franco-algérien s'insère dans une relation franco-maghrébine et euro-maghrébine. Notamment, le rapport franco-marocain interfère fortement dans le mixte franco-algérien, même s'il n'imprègne pas autant que celui-ci les imaginaires croisés des deux sociétés. Les dirigeants marocains ont su toujours jouer avec habileté de ce registre (pour la demande d'adhésion à l'Europe par exemple), alors que les Algériens ont souvent été victimes de l'engrenage passionnel du rapport franco-algérien.

Enfin, il convient de ne pas s'arrêter aux seuls effets miroirs du face à face franco-algérien. Il y a aussi ce que l'on peut appeler des « effets billard ». C'est-à-dire que la France a défini en partie son identité européenne par ricochet de son rapport avec le monde arabe, le Maghreb, l'Algérie. Et de son côté l'Algérie construit ses appartenances maghrébine, islamique, et arabe par référence (mimétisme, rejet ou dépassement) à son rapport identitaire avec la France. Même si la dialectique des identités collectives et la recomposition des mythologies régionales ne se nourrissent évidemment pas à ce seul face à face franco-algérien, les autres relations apparaissent souvent comme incidentes par rapport à ce couple fondamental dans la région. Ou plutôt elles sont pour partie une latéralisation de cet axe symbolique primordial qui traverse la Méditerranée occidentale.